cps n°42 4e série
page 1

N° 42 — 4e SERIE — JANVIER-MARS 1924

LE CEMPUISIEN

Siège social :
10, Rue des Quatre-Fils
PARIS (IIIe)

Bulletin Trimestriel
de la Société des Anciens Elèves
de l'Orphelinat Prevost, Cempuis (Oise)

Adresser toutes les communications concernant le Bulletin, à M. Reisser
15, Rue Lepic, Paris-18e

Les Réunions Amicales ont lieu les 2e et 4e samedis de chaque mois, de 8 h. à 10 h. du soir, au Siège social : 10, Rue des Quatre-Fils, Paris-IIIe (Ecole de Garçons).

SOMMAIRE. — Réunion générale extraordinaire du 26 janvier 1924. — Compte-Rendu moral 1923. — Compte-rendu financier 1923. — Caisse de secours. — Réunion générale du 26 janvier 1924. — Notre fête annuelle. — Réunions du Conseil. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Nouveaux Sociétaires. — Membres du Bureau.

Réunion Générale Extraordinaire

du 26 Janvier

Discours de notre Président LOISEAU

Monsieur Canioni,

En vous saluant respectueusement je vous remercie vivement d'avoir bien voulu assister à notre réunion générale extraordinaire.

Votre présence parmi les Anciens Elèves de l'Orphelinat Prevost, nous est un encouragement en même temps qu'une marque d'estime et d'attachement, dont nous sommes très touchés. Vous nous apportez une nouvelle preuve de sollicitude dont nous sommes fiers et dont nous garderons le souvenir.

Nous sommes d'autant plus heureux, monsieur le Directeur, de votre présence ici, qu'elle nous permet enfin de vous témoigner hautement notre reconnaissance pour votre dévouement à la Société des Anciens Elèves.

Et, ainsi que vous allez l'entendre, par le compte rendu moral et financier, vous serez à même d'apprécier et de constater que l'œuvre départementale du Conseil Général de la Seine se continue et qu'elle mérite bien l'intérêt que ces Messieurs du Conseil Général lui accordent.

Les réunions ont été suivies très régulièrement et c'est toujours avec un grand plaisir que tous se retrouvent, entre camarades, s'entretiennent mutuellement des conditions dans lesquelles ils vivent et réalisent ainsi au mieux la lettre des statuts qui préconise de constantes relations entre les sociétaires, afin de permettre, par la fréquentation, de connaître la situation de chacun et de parer au plus tôt à toute éventualité s'il est nécessaire.

Notre Camarade déléguée aux Secours, Madame L. Fouilliéron a pu, cette année, s'apercevoir que réellement sa fonction eut son utilité.

Les efforts continus du Conseil d'Administration continuent à porter leurs fruits et ses membres envisagent, pour l'avenir, la création d'une réserve de secours bien plus grande, permettant d'aider plus efficacement nos *camarades jeunes filles*, en attendant la maison de patronage qui pourra les mettre à l'abri.

Ceci prouvera, nous l'espérons, aux rares sceptiques qui regardent grandir notre Société, s'ils veulent en apprécier le but, qu'elle mérite mieux que leur indifférence.

Aujourd'hui que nous avons la satisfaction de nous trouver réunis, en grand nombre, veuillez accepter l'expression de notre profonde gratitude et permettez-moi de vous exposer, par la lecture du compte rendu moral et financier, la marche de notre groupement amical.

***

Nous regrettons beaucoup l'absence de M. Chausse, Président de la Commission administrative de l'O. P., qui, retenu par ses fonctions, s'excuse de ne pouvoir être présent.

M. Martzloff, Directeur du matériel et des services administratifs de l'Enseignement, étant obligé de quitter Paris, envoie ses biens vifs regrets de ne pouvoir assister à notre réunion. De même que MM. Chérioux et Rébeillard, membres de la Commission administrative de l'O. P.

Madame Thibaron, est de tout cœur avec les anciens élèves, mais ne peut, à son grand regret, assister à notre assemblée.

Compte-Rendu Moral de l'année 1923

Présenté par le Secrétaire

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

Comme tous les ans, à pareille époque, le Comité de l'Amicale vous rend compte, au cours d'une Assemblée Générale extraordinaire, de la marche de notre groupement, du mandat confié par vous l'année précédente, de ce qu'il a fait, de ce qu'il compte faire, pour le plus grand bien de notre Société ; en un mot, il se présente devant

ses juges et ordonnateurs, car c'est à vous, ne l'oubliez pas, de faire des propositions et d'éclairer votre Comité; celui-ci exécute, dans la mesure du possible, et après avoir pesé le pour et le contre, toutes les propositions faites et acceptées à nos assemblées ordinaires.

Je suis donc le porte-parole de votre Comité et je vais le plus simplement possible, faire en sorte de m'acquitter de cette tâche délicate.

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ. — Du compte-rendu fait il y a un an, nous reprenons ce passage :

« Il faut faire la propagande nécessaire pour mener à notre Amicale, les camarades sortis de l'Orphelinat qui ne font pas partie de notre Société. Il faut leur faire comprendre, à ces insouciants, l'œuvre à laquelle nous nous attachons tous, qui a pour but principal, comme le dit l'article fondamental de nos Statuts, *d'aider nos jeunes frères et sœurs sortant de l'Orphelinat et,* en général, *tous ceux qui ont besoin d'aide ou de conseils quelconques*, aide et conseils qu'ils ne peuvent toujours avoir dans leur famille, puisque celle-ci est souvent inexistante, mais qu'ils doivent trouver parmi nous, qui sommes les représentants de la grande famille Cempuisienne. Il faut aussi faire en sorte d'y amener des membres honoraires. Nous comptons voir ceux-ci parmi les professeurs et anciens professeurs de l'Orphelinat ; parmi les parents des anciens et des élèves actuels et même parmi les fournisseurs de l'Orphelinat ».

Quels sont les résultats obtenus pendant le cours de l'année écoulée?

Au point de vue recrutement nous avons, grâce au concours apporté par monsieur le Directeur de l'Orphelinat, eu à enregistrer l'adhésion de 9 nouveaux sociétaires, parmi les 15 jeunes élèves sortis au mois d'août dernier; 3 autres ont donné de leurs nouvelles et peut-être ne tarderons-nous pas à recevoir leur demande d'adhésion, car ils ne peuvent pas ne pas avoir confiance en leurs aînés, à moins que, insouciants, ils préfèrent ne pas se rendre compte exactement de ce qu'est l'œuvre de l'Orphelinat de Cempuis et dont notre Société est le rouage complémentaire.

Nous estimons donc que ce résultat est bon, et nous souhaitons le voir se répéter d'année en année, avec un pourcentage encore meilleur.

D'autre part, nous avons enregistré une vingtaine d'adhésions d'anciens élèves, sortis depuis quelques années et revenus parmi nous. C'est, comme je le disais tout à l'heure, un bon résultat qu'il faut poursuivre.

RÉUNIONS, FÊTES, PROMENADES. — Nos réunions bi-mensuelles sont suivies régulièrement par les Sociétaires; mais, celles-ci n'étant pas obligatoires, il se produit une répartition inégale des Sociétaires sur chacune de ces réunions. Par contre, nos réunions générales trimestrielles voient régulièrement un grand nombre de sociétaires y assister et y discuter les idées de chacun sur la marche de notre groupement.

Notre Fête annuelle de l'an dernier a obtenu un succès sans précédent à tous points de vue.

Des critiques, il peut y en avoir, il est même logique qu'il y en ait. Je vous en citerai une et pourtant, cette année, nous serons encore critiquables pour le même sujet; je fais allusion à la Salle du Globe que nous trouvons trop petite.

A la réunion générale du 27 octobre dernier, nous vous disions :

« Notre Fête annuelle, qui eut un si grand succès l'hiver dernier, grâce à la propagande faite par les sociétaires, aura, espérons-le, une suite heureuse cette saison. A ce sujet, quelques renseignements vous seront donnés tout à l'heure, lors de la discussion de la fête annuelle. »

Ces renseignements, nous vous les avons donnés; nous avons mis tous les sociétaires présents au courant des démarches faites par les membres du Comité; nous avons dit les espoirs que nous en éprouvions.

Ceux-ci n'ont pas été aussi favorables que nous étions en droit de le penser. Nous avons entrepris d'autres démarches pour, finalement, revenir à la salle du Globe, que nous voulions déserter.

Vous êtes en droit de demander à votre Comité ce qui l'empêche d'aller ailleurs. La principale raison, c'est que, dans nulle salle, dans le centre de Paris, nous ne trouvons tous les avantages réunis et aux mêmes prix. Ce que nous cherchons surtout, pour notre Fête annuelle, c'est de réunir, dans la grande famille cempuisienne, le plus de camarades possible; nous comptons donc sur vous pour assister à notre Fête et pour y amener des invités, de façon à assurer le succès que nous espérons.

Cette Fête aura lieu le samedi 23 février. Nous sommes actuellement en pleine organisation et nous essaierons de faire mieux encore que l'an passé.

En plus de notre Fête annuelle, nous vous avons réunis cette année, au cours de deux déjeuners.

Le premier, le 7 février, qui réunit un grand nombre d'entre nous, fut décidé pour témoigner, à notre président et ami Loiseau, notre gage de reconnaissance et de sincère amitié en lui offrant un bronze d'art, à l'occasion de sa distinction honorifique.

Le deuxième eut lieu le 11 novembre dernier et groupa aussi un grand nombre de sociétaires, heureux de se retrouver et de passer un bon après-midi ensemble.

Comme tous les ans, nous avons, pour les fêtes de la Pentecôte, fait notre promenade à notre Maison Familiale de Cempuis.

Pour être dans la juste note, je suis obligé de vous dire que cette promenade fut plus qu'un succès, malgré le refus de la Compagnie du Nord de nous accorder une réduction pour le voyage.

A ce sujet, rappelons aux sociétaires que si, pour cette excursion à l'Orphelinat, nous leur demandons, d'envoyer leurs adhésions à l'avance, c'est que nous devons indiquer, à la Direction de l'Orphelinat, le nombre de repas qu'il y a lieu de préparer. L'an dernier, vingt-cinq camarades n'avaient pas prévenu et furent cause d'un travail supplémentaire.

En fin de saison, nous avons fait une promenade champêtre à l'Isle-Adam, pleinement réussie, où la gaîté et la bonne camaraderie régnèrent toute la journée.

Ces promenades champêtres reviennent bon marché et sont d'une organisation très simple, chacun prenant son billet et apportant son panier à provisions. Je crois qu'il y aurait intérêt à les répéter le plus fréquemment possible : trois ou quatre fois pendant la belle saison.

Cette question, qui n'a pas besoin d'une étude approfondie, peut être réglée très vivement. On pourrait même agrémenter les promenades de visites instructives, comme cela se faisait il y a quelques années.

cps n°42 4e série
page 3

En vue de l'organisation de déplacements plus importants, il fut créé, il y a deux ans, une *Caisse de Dépôts* indépendante de la Caisse sociale, à tous points de vue, et dont le trésorier-adjoint vous parlera tout à l'heure.

Je ne voudrais pas quitter ce chapitre promenades sans vous rappeler la visite faite à l'Orphelinat, le 28 avril dernier, par une délégation de votre Comité.

Cette visite coïncidait avec l'anniversaire de la mort de notre bienfaiteur, Gabriel Prevost, fondateur de l'Orphelinat, ce qui a permis à la délégation de déposer, en votre nom, une gerbe de fleurs sur sa tombe.

Quelques mots sur notre bibliothèque, bien modeste, mais dans laquelle vous trouverez quelques livres très instructifs. Vous y trouverez aussi quantité de bulletins de notre Société, parus depuis vingt-cinq ans environ, de quoi compléter largement votre collection, ce qui, de plus, vous reportera au début de la fondation de notre Amicale; vous y verrez et comprendrez sa marche, difficile par instants, mais toujours à l'honneur de notre Groupement.

Depuis un an fonctionne une caisse de secours, autonome également de la caisse de la Société.

Cette caisse de secours, alimentée par des dons, par des souscriptions, est d'une très grande utilité pour les camarades dans la gêne et désirant contracter un emprunt; mais une remarque s'impose dès la fin de la première année. C'est que les camarades qui empruntent à cette caisse ne se soucient parfois que très peu du remboursement, portant un préjudice à ceux qui pourraient y faire appel par la suite.

Depuis quelque temps, il fut question de réunir les sociétaires pour faire du sport. Des adhesions ont été prises, un projet même est en préparation en ce moment; nous vous demandons, à ce sujet, de patienter encore un peu car une réunion spéciale, ayant pour but cette question, sera provoquée et nous invitons tous ceux que la question intéresse à y assister pour y développer leurs idées.

Notre « Cempuisien ». — Notre *Cempuisien* fut, de tout temps, le vrai trait d'union entre tous les sociétaires fréquentant la Société, ou en étant éloignés pour des raisons quelconques. Chacun peut y développer ses idées et y faire connaître son point de vue.

Nous reconnaissons, malgré tout, que ce genre d'y développer ses idées et d'y attendre la contradiction, peut nous mener bien loin, car n'oubliez pas que notre *Cempuisien* ne paraît que tous les trois mois. La raison de cet état de choses est que son prix de revient est très onéreux pour notre caisse.

Néanmoins, nous constatons un progrès sur l'année précédente; un acheminement non pas vers la perfection, mais vers une amélioration sensible de notre bulletin.

Conclusions. — Nous devons nous employer à faire l'impossible pour le bien de notre Amicale; nous devons et pouvons, dans l'avenir, faire mieux; mais, pour cela, il faut agir; il faut que tous les sociétaires comprennent le but de notre Société, qui est : *de continuer, par de constantes relations entre ses membres, l'œuvre de solidarité entreprise par le Département de la Seine, d'aider et de guider dans la vie les élèves sortant de l'Orphelinat.*

A ce sujet, nous faisons pour le mieux et si, cette année, nous avons été privilégiés au point de vue du placement de nos jeunes camarades, qui avaient presque tous du travail en sortant, nous avons, d'un autre côté, eu à faire face à plusieurs secours importants et à des avances de fonds à des sociétaires dans le besoin.

D'autre part, nous sommes heureux de vous annoncer que le montant de l'allocation versée aux élèves sortant de l'Orphelinat, a été portée de 200 à 400 francs. Au nom de nos jeunes frères et sœurs, nous en remercions bien vivement Messieurs les Membres de la Commission Administrative de l'Orphelinat.

Quant au patronage et à la maison familiale dont on vous parle tous les ans à la même époque, sans avoir pu encore vous donner des précisions bien nettes, nous vous demandons de nous faire confiance.

Peut-être aurons-nous, d'ici peu, des faits nouveaux à vous apporter.

De tout ce qui vient d'être dit, il en découle que notre groupement est le pivot de cette grande famille compuisienne. Que tous les anciens et anciennes élèves se joignent à nous, pour aider à sa bonne marche et forment des vœux pour sa prospérité.

M. Marande.

Compte-Rendu financier de l'année

(Octobre 1922 à Octobre 1923)

Ainsi qu'il est d'usage à notre *grande réunion générale extraordinaire* j'ai l'honneur de vous donner le compte-rendu de la situation financière de l'année.

Recettes

Cotisations des membres actifs.....	1.799	»
Reçu dun ancien élève désirant conserver l'anonymat.....	100	»
Membres honoraires.....	205	»
Reçu d'un ancien élève (M. Choisy).	50	»
Fête annuelle	1.097	»
Subventions du Conseil Général de la Seine	1.200	»
Retour d'un mandat militaire.....	10	»
Remboursement d'un prêt par une camarade	96	50
Intérêt de l'argent en dépôt.....	167	25
Total	4.724	75

Dépenses

Secours de solidarité (chômage, maladie)	998	85
Impression du Bulletin « Cempuisien »	847	»
Impression de circulaires.....	101	15
Anniversaire de notre Bienfaiteur....	30	»
Quittances gaz et frais de réunions, Siège social.....	156	25
Fête annuelle.....	1.267	»
Participation de la Société, (Promenades et déjeuners).....	210	75
Délégations et déplacements.....	219	70
Frais de bureau et d'affranchissement.	287	95
Total	4.118	65

BALANCE DES COMPTES

Recettes du 1er octobre 1922 au 1er octobre 1923	4.724 75
Dépenses du 1er octobre 1922 au 1er octobre 1923	4.118 65
Différence en plus	606 10
Situation au 1er octobre 1923. — En caisse au 1er octobre 1922	3.455 15
Excédent de recettes en 1923 (1er oct.)	606 10
Total de l'avoir net	4.061 25

Le Président,
G. LOISEAU.
Le Trésorier,
J. ROUSSEL.

***

1° La rentrée des cotisations des membres actifs s'est faite normalement, toutefois, une légère différence existe avec l'exercice précédent, bien minime d'ailleurs, puisqu'elle se chiffre par une somme modeste de 18 francs. Elle est due en partie à des sociétaires habitant la banlieue, qui ne peuvent, pour des raisons en dehors de leur bonne volonté, assister à nos réunions bimensuelles;

2° Quant aux recettes et dépenses de notre fête annuelle, elles pourraient laisser supposer que les frais n'ont pas été couverts; il n'en est rien, attendu qu'une somme de 235 francs, produit d'une quête faite après la causerie de M. F. Buisson, a été affectée à la caisse de secours. (Ceci à titre de renseignements.)

3° L'accroissement du nombre des membres actifs ainsi que la généreuse subvention du Conseil Général de la Seine, nous ont permis d'augmenter les œuvres de solidarité. Ces œuvres sans compter les frais qu'elles ont occasionnés, présentent à elles seules une dépense de 998 fr. 85, à ajouter aux prêts de 650 francs de la caisse de secours qui présente un total de 1.648 fr. 85.

4 Le *Cempuisien* reste comme à l'ordinaire une dépense onéreuse, se chiffrant par la somme de 847 francs, ce qui est énorme pour un petit budget comme le nôtre. Cependant nous ne pouvons nous en passer, il est le seul *trait-d'union* de la grande famille cempuisienne

5° Pour résumer les recettes, ainsi que j'ai eu l'avantage de vous le dire dans le compte rendu, ont été pour l'exercice écoulé de 4.724 fr. 75, les dépenses de 4.118 fr. 65, soit un excédent de 606 fr. 10 qui, ajouté à l'avoir de 3.455 fr. 15 au 1er octobre 1922, forme un solde nouveau de 4.061 fr. 25 que votre trésorier porte pour le nouvel exercice 1923-1924.

Caisse de Secours

Première année 1923

RECETTES

Quêtes faites à la fête annuelle et à deux déjeuners	358 40
Reçu de Mme Thibaron	10 »
Reçu de M. et Mme Lacarrère	20 »
Reçu de M. Camberlin	10 »
Reçu de M. le Docteur Sabouraud	20 »
Reçu de M. E. Marande	10 »
Reçu anonyme pour la caisse de secours	18 »
Reçu de M. E. Marande	10 »
Reçu anonyme, ancien élève de l'O. P.	100 »
Reçu de Mme Leducq à l'O. P.	30 »
Remboursements de différents prêts	180 »
Reçu de M. Fourault. (Ancien Directeur.)	10 »
Total	766 40

DÉPENSES

Prêts pendant le 2e trimestre	300 »
Prêts pendant le 3e trimestre	100 »
Prêts pendant le 4e trimestre	250 »
Total	650 »

BALANCE

Recettes	766 40
Dépenses	650 »
Reste en caisse	116 40

Le Trésorier :
J. ROUSSEL.

Réunion Générale

26 Janvier 1924

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de Loiseau.

Le Président, en quelques mots, nous présente tout d'abord les excuses de MM. Chausse, Martzoff, Chérioux, Rebeillard, Mme Thibaron; puis il remercie M. el Directeur de l'Orphelinat Prevost d'avoir bien voulu assister à notre réunion, et pour la sympathie agissante qu'il a pour l'œuvre de Cempuis, ainsi que pour les élèves anciens ou actuels.

Dans son discours d'ouverture, notre Président invite les camarades ayant eu recours à la Caisse de Secours à faire leur possible pour tenir leurs engagements vis-à-vis de la Société.

La parole est ensuite donnée au secrétaire, qui lit le compte rendu moral de l'année. (Celui-ci paraît en tête de notre *Cempuisien*, ce qui nous dispense d'insister.) Ce compte rendu moral est adopté à l'unanimité.

Notre trésorier, l'ami Roussel, nous présente son compte rendu financier qu'on trouvera également d'autre part.

Ce compte rendu de nos finances est adopté à l'unanimité.

M. Canioni, Directeur de l'Orphelinat, nous dit en quelques mots toute la joie qu'il éprouve de se trouver parmi nous; de constater que notre Société est plus vivante que jamais et nous assure de sa constante collaboration.

Puis, nous parlant de notre chère maison de Cempuis, il nous décrit les principaux perfectionnements apportés depuis peu, tant en faveur du personnel qu'au point de vue améliorations apportées à l'établissement, améliorations faites ou en voie d'être faites d'ici peu, qui feront de la maison que nous avons connue, un établissement moderne.

Notre Fête Annuelle

C'est un beau succès à enregistrer, et nous devons être fiers. Jamais la Société n'a atteint pareille recette.

Les sociétaires, dans les réunions précédentes, ont été mis au courant des multiples démarches faites dans le but d'obtenir une salle digne de recevoir nos invités.

Faute d'avoir pu réaliser ce projet, il a fallu retourner au Café du Globe. Malgré cela, nous avons atteint notre but : avoir beaucoup de monde.

Des invitations avaient été envoyées à MM. les membres du Conseil d'administration de l'orphelinat Prevost. Nous avons eu l'honneur d'avoir parmi nous :

M. Martzloff, directeur des services administratifs de l'Enseignement;

M. Canioni, directeur de l'Orphelinat Prevost;
M. Landurie.

Que nous remercions d'avoir bien voulu assister à notre Fête et pour l'intérêt qu'ils portent à notre Société.

M. Chausse, président de la Commission administrative de l'Orphelinat, qui, empêché au dernier moment, est venu s'excuser de ne pouvoir passer la soirée au milieu de nous.

D'autre part, nous avons reçu les excuses de : MM. Rebeillard, De Clercq, Roussel, L. Renaut, membre de la Commission de l'Orphelinat;

M. Lefebvre, directeur de l'Enseignement;
M. Duvaux, inspecteur administratif;
M. Fourault, ancien directeur;
Mme Thibaron, ancienne surveillante générale;
M. le docteur Sabouraud.

A tous, merci pour l'intérêt qu'ils portent à notre Amicale.

***

Les membres du Comité, venus de bonne heure au Globe, assuraient le service.

Un contrôle sévère permit de s'assurer des entrées et du compte exact d'invités.

C'est bien après 9 heures que la fête commença, le monde arrivant sans cesse. Le vestiaire, les trésoriers et les contrôleurs sont débordés par ce flot.

Le piano, tenu par Mme Janyne de la Houssaye, entame une *Ouverture* allègrement exécutée. Tour à tour, nous avons le plaisir d'entendre et d'applaudir les artistes inscrits au programme.

Le rôle du chroniqueur est d'être impartial, nous le serons et rendrons hommage à chacun des interprètes ayant gracieusement prêté leur concours.

Notre camarade Thiers Georges déploya ses qualités maîtresses de diction. Il sut électriser son auditoire par le feu et l'action qu'il mit dans *Histoire ponctuée*, de Paul Bilhaut; *L'Impôt sur le revenu*, de Coquelin cadet; *La Mort du Loup*, d'Alfred de Vigny, *Océano Nox*, de Victor Hugo; *Une leçon de Chimie*, X...

Mlle Mathieu, charmante interprète des *Noces de Figaro* (Mozart), a fort bien chanté, nous l'avons entendue avec un nouveau plaisir dans un gracieux duo, *Retour du Printemps*, de Schumann.

M. Dudu est un joyeux troupier, sa mimique nous a mis en joie et fut vivement applaudie par une salle en délire.

M. Bapt, violoniste, a brillamment exécuté *Hérodiade*, de Massenet, et *Pour toi*, X... Nous avons éprouvé un sincère plaisir à l'écouter.

Mlle Bidault, de l'Amicale, a fort bien chanté un passage de *Grisélidis*, de Massenet.

Ce n'est pas la première fois que nous avons le bonheur de l'entendre, nous avons vivement applaudi notre aimable artiste.

Mme Ponte-Desmoulins a une voix puissante, au timbre prenant, nous l'avons entendue avec beaucoup d'intérêt dans ses différentes sélections.

M. Cavalier, professionnel averti des concerts parisiens, connaît les ficelles de son métier et nous a beaucoup diverti.

Le fils de notre camarade Johannès Rochut, accompagné au piano par sa sœur, nous a fait comprendre qu'il a affaire à un excellent professeur. Nous sommes heureux d'avoir pu apprécier les réelles aptitudes de notre jeune ami.

Mlle Marguerite Marc est vraiment douée, sa diction parfaite a vivement impressionné l'auditoire qui espère la retrouver à chacune de nos fêtes.

L'heure des discours a sonné. M. Martzloff nous dépeint le consentement qu'il éprouve à se retrouver parmi nous, il est heureux de voir notre bonne camaraderie et nous engage à persévérer dans notre ligne de conduite.

Loiseau remercie tour à tour MM. les membres de la Commission administrative présents à notre fête, puis MM. les membres honoraires, invités et camarades. Il excuse les personnes n'ayant pu assister à notre réunion récréative.

Une quête est faite pour notre caisse de secours et chacun s'empresse d'apporter son offrande.

Le concert se termine vers 11 h. 30 et la salle est transformée en dancing.

L'heure tardive invite bien des personnes à rentrer chez elles, surtout les habitants de la banlieue. Malgré cela, de nombreux amis sont restés pour le bal qui commence à minuit, aux sons d'un orchestre jazz-band endiablé, sous la direction trépidante de G. Bionda.

Toutes les danses modernes et même les plus récentes ont été exécutées.

Nous avons remarqué que les anciens se décident à danser. Oh! pas tous : cela viendra. C'est déjà un pas de fait, un pas de danse bien entendu.

Notre camarade Marande a eu l'heureuse idée de demander au Comité un crédit destiné à l'achat de cotillons de bal.

Une loterie dansante eut lieu à 1 h. 30. Cette innovation peut servir de précédent elle a permis d'égayer le bal, de lui donner un attrait tout particulier qui manquait aux autres fêtes.

Nous sommes contents du résultat obtenu, pourtant il nous a semblé, d'après la statistique du contrôle, voir plus d'invités étrangers à la Société que d'anciens élèves.

A quoi cela tient-il?

Loiseau, après une petite causerie sur nos devoirs de solidarité entre camarades, nous donne une douce illusion, presque une promesse : Former un Comité de patronage. Déjà une proposition est faite d'une dizaine de lits, qui seraient à la disposition de l'Amicale pour servir aux jeunes filles se trouvant sans soutien en sortant de l'Orphelinat. Cette proposition n'est pas encore au point tout à fait, mais elle est en bonne voie de réalisation.

Puis il remercie M. le Directeur de sa présence parmi nous et des efforts faits pour améliorer le sort des élèves qu'abrite l'Orphelinat, ainsi que pour le personnel.

Il est procédé au renouvellement de la moitié du Comité. Les membres sortant cette année sont : Urban, Fouilliéron, Lamarque, Rousset, Dick, Desmergès. Ces deux derniers ne se représentent pas. Jullien Albert et Heinrich Marcel sont proposés et élus à mains levées avec les quatre autres membres sortants.

Une remarque s'impose :

Lors du vote, les camarades n'ont pas montré une grande ardeur pour faire partie du Comité. Quelle en est la raison? Est-ce qu'ils reculent devant les efforts ou craignent-ils les responsabilités? Allons, mes amis, au prochain scrutin accourez nombreux. Qu'il y ait beaucoup d'appelés sinon d'élus.

Sur l'initiative de notre camarade Seyler, une collecte est faite en faveur de notre caisse de secours. Cette collecte a rapporté la somme de 188 fr. 05. A tous les membres présents, merci.

La séance est levée à 11 heures.

G. LAMARQUE.

Réunions du Conseil

5 *janvier* 1924

Séance sous la présidence de Loiseau.

Quatre membres du Comité sont excusés par suite des inondations ou pour cause de maladie.

Le camarade Raton, ayant des renseignements à fournir au sujet de la Fête annuelle, assiste à cette réunion.

Marande donne les quelques renseignements qu'il possède au sujet de la Fête annuelle. Salle arrêtée, jazz-band, concours offerts et acceptés, cartes d'invitations, etc.

Fouilliéron expose le résultat de ses premières démarches.

Raton fournit quelques explications qui lui sont demandées au sujet d'artistes en vue.

Rien n'est arrêté pour ces derniers. Une nouvelle réunion du Comité aura lieu le 19 janvier pour régler définitivement le programme.

La réunion générale est fixée au samedi 26 janvier, au siège social. Auparavant, à la réunion du Comité du 19 janvier, le compte rendu moral de l'année sera soumis aux membres du Conseil.

Reisser dit quelques mots au sujet de la constitution du groupe sportif.

La séance est levée à 14 h. 45.

19 Janvier

Séance ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de Loiseau.

Marande présente le compte rendu moral de l'année qui sera lu à l'Assemblée générale du 26 janvier.

Quelques observations sont faites par les membres du Comité; après explications de part et d'autres, des rectifications seront apportées à ce compte rendu.

Le compte rendu financier est présenté, d'accord avec le trésorier, par notre ami Loiseau qui le commente en détails.

Quelques commentaires du compte rendu moral passeront au compte rendu financier.

Le trésorier adjoint fera un exposé de la caisse des comptes en dépôt.

Marande donne quelques détails au sujet de notre fête annuelle, qui doit avoir lieu le 23 février prochain.

La séance est levée à 11 heures.

9 Février

Séance ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de Loiseau.

Le compte rendu de la réunion du 19 janvier lu par le secrétaire, est adopté à l'unanimité des membres presents.

Il est ensuite procédé à la constitution du bureau pour l'année 1924, qu'on trouvera plus loin.

Marande rend compte des dernières démarches faites en vue de la fête annuelle du 23 février.

Le programme en entier est soumis à l'approbation du Comité. Désignation des postes que chaque membre du Comité sera chargé de remplir au cours de cette fête. Marande demande un crédit de 100 francs pour faire une loterie-dansante au cours de la nuit. Accordé.

Le chapitre de la Fête annuelle étant épuisé, nous examinons de quelle façon liquider les frais occasionnés par le décès de notre bon camarade Patois. La Société a avancé une assez forte somme en vue de ses obsèques.

Il est décidé après un échange de vues, auquel le sociétaire Raton a été invité à fournir quelques explications, que la Société prendra à sa charge une somme de 200 francs; le reste des dépenses sera couvert par une souscription.

Un secours de 50 francs est accordé à un sociétaire malade depuis quatre mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

La fête annuelle devrait servir de point de ralliement; nous devrions être davantage. C'est aux camarades sociétaires à faire de la bonne propagande entre eux.

C'est de la solidarité pure, songeons à l'utile autant qu'à l'agréable.

G. Lamarque.

Échos et Nouvelles

Communications diverses

A l'occasion de la nouvelle année, nous avons reçu de notre ami Max Agier, toujours au Tonkin avec sa famille, des vœux pour la prospérité de notre Société. A ces vœux était jointe une lettre d'une de ses filles; nous nous faisons un plaisir de la publier ci-dessous :

« En qualité de petite secrétaire de mon papa, trop occupé, je suis chargée de vous rédiger cette lettre qui doit vous apprendre que tous les Cempuisiens sont en haute estime à la maison. Quand papa en parle, c'est toujours avec chaleur. Il aime à évoquer de nombreux souvenirs.

« Aussi maman, ma grande sœur Elisa-Desirée, mon frère Adam-Aristide et moi sommes-nous heureux, à la fin de l'année, de nous associer aux souhaits de nouvel an que papa me charge de vous adresser, monsieur et madame, ainsi qu'à tous les autres Cempuisiens.

« Esméralda Agier. »

Nous remercions chaleureusement notre bon ami Max, dont la fidélité à notre Amicale, malgré l'éloignement, devient proverbiale, ainsi que toute sa famille, et nous adressons à la charmante petite secrétaire, Mlle Esmeralda Agier, nos meilleurs compliments pour la rédaction, si aimable, de sa petite missive.

⁂

M. Hallot, fils de notre camarade, demeurant à Nanteuil-le-Haudoin (Oise), fera une remise de 10 0/0 à tous les anciens élèves de l'O. P., sur achat de bicyclettes et de machines à coudre.

NECROLOGIE

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de notre ami Louis Patois, survenu le 27 janvier 1924.

En l'absence de famille, de nombreux sociétaires ont tenu à accompagner notre ami jusqu'au cimetière de Pantin, où il fut enterré le jeudi 31 janvier.

Né le 13 avril 1894, notre camarade fut, dès sa sortie de Cempuis, en 1910, un fidèle de notre Société à laquelle il adhéra de suite.

Nommé membre du Comité le 18 novembre 1911, il fut, par la suite, nommé secrétaire adjoint le 24 octobre 1912, et y resta jusqu'à la déclaration de la guerre en 1914.

Nous le retrouvons à notre Société en 1919 et jusqu'à sa fin il fut un fidèle de nos réunions, promenades et fêtes.

Quelques articles de lui ont paru dans notre *Cempuisien*. Le dernier paraissant la veille de son décès.

C'est un bon camarade que nous regrettons beaucoup.

De Madagascar, nos bons amis, M. et Mme G. Poullot nous font part du décès de leur fillette aînée, Graziella, qui a succombé à une très courte maladie.

Que nos chers camarades trouvent ici, avec nos condoléances émues, l'expression attristée de notre profonde sympathie.

⁂

Nous apprenons le décès de M. Lampué, ancien président du Conseil général de la Seine, ancien membre de la Commission administrative de l'Orphelinat Prevost, décédé dans sa 88e année.

Nous adressons à M. Lampué, son fils, rédacteur au Conseil municipal de Paris, nos bien sincères condoléances avec l'hommage de notre profond respect.

⁂

Avec peine, nous apprenons qu'après une longue maladie, M. Thomas, ancien professeur à l'Orphelinat Prevost, vient de décéder à l'âge de 67 ans, chez son fils, vétérinaire à Lorris (Loiret).

En cette triste circonstance, nous présentons à MM. Gaston et Marceau Thomas, ses fils, ainsi qu'à leur famille, nos condoléances les plus émues.

⁂

Nous apprenons le décès de M. Antoine Lolliot, oncle de notre camarade Lefebvre, décédé dans sa 82e année, le 25 janvier 1924.

Nous présentons à notre ami Lefebvre nos condoléances les plus émues.

NOUVEAUX SOCIETAIRES

Damidaux Charles, 11,rue du Bocage, Ile-Saint-Denis (Seine).

Damidaux Jules, 11, rue du Bocage, Ile-Saint-Denis (Seine).

Conseil d'Administration

Réélus par moitié à notre réunion générale du 26 janvier 1924, les membres du Comité ont, à leur réunion du 9 février dernier, formé le bureau pour l'année 1924, ainsi qu'il suit :

Président : Loiseau G., 57, rue Sedaine (XIe).

Vice-Président : Urban A., 93, rue Pelleport (XXe).

Secrétaire : Marande M., 68, rue Championnet (XVIIIe).

Secrétaire adjoint : Lamarque G., 10, rue Marie-Stuart (IIe).

Trésorier : Roussel J., 15, quai de Bercy, Charenton (Seine).

Trésorier adjoint : Heinrich M., 29, rue Saint-Merri (IVe).

Gérant du « Cempuisien » : Reisser R., 15, rue Lepic (XVIIIe).

Archiviste : Jullien A., 87, rue de Belleville (XIXe).

Commission de secours : Mme Fouilliéron, 7, rue de la Ferme, Maisons-Alfort (Seine).

Collin E., 3, rue de Prony, Asnières (Seine).

Membres : Fouilliéron L., 7, rue de la Ferme, Maisons-Alfort (Seine).

Schumacher L.-M., 75, boulevard de Ménilmontant (XIe).

Le Gérant : Reisser.

imp. Mahieux, 1, rue Alex. Parodi.—Paris, Xe